Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 7 Mars 1900. No. 16.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis $2.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS
En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hôtel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LA PIÈCE GRECQUE

A propos de la représentation de "Philoctète" dont nous parlions la semaine dernière, voici un certain nombre d'appréciations recueillies dans les divers journaux anglais de la province. Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en traduisant ces articles pour les mettre sous leurs yeux.

Le "Free Press" débute par les titres et sous-titres suivants: Un Drame Grec—Les élèves du Collège de Saint-Boniface se préparent à quelque chose de nouveau—Une pièce de Sophocle rendue dans l'original grec, avec costumes, décors et musique, représentant dans la mesure du possible les particularités du drame ancien. Quelque chose d'intéressant pour des élèves d'universités. Sera peut-être représentée à Winnipeg.

Le Collège de Saint-Boniface a pris les devants dans l'audacieuse entreprise de donner une tragédie en grecque, avec la musique, les décors, les costumes, tout en harmonie avec l'art grec au temps où Sophocle écrivait la pièce choisie, "Philoctète." Le reporter du "Free Press" était l'un de ceux qui acceptaient hier après-midi l'obligeante invitation des autorités du Collège d'assister à la première répétition complète. Le résultat fut une surprise: une vingtaine d'élèves se servant de la langue grecque pour le dialogue et les chœurs comme si c'eût été leur propre langue. Voilà qui n'a pas dû couter une mince somme de travail à ceux qui se sont chargés des rôles principaux, quelques-uns ayant dû confier à leur mémoire dans les environs de six cents vers. La méthode de prononciation adoptée est celle du "White's Greek Beginner," ouvrage inscrit sur le programme d'études de l'Université de Manitoba.

La répétition d'hier et les exercices qui l'ont préparée ont été faits sous la direction du Rév. Père Bourgeois, S. J., fils du juge Bourgeois, de Trois-Rivières, qui est l'un des examinateurs pour le grec et le latin à l'Université de Manitoba, et l'un des professeurs qui enseignent ces langues au Collège de St-Boniface. Le directeur de musique est le Rév. Père Vandandaigne, S J., et l'accompagnateur sur l'harmonium, M. Alex. Bertrand, fils de M. S. A. D. Bertrand. Les choristes qui chantent en simple mélodie, sans partition, sont accompagnés par un orchestre qui comprend, outre l'harmonium, un premier violon, un second violon. une viole, une basse de viole et un violoncelle, le but étant de représenter la simplicité de l'art grec ancien avec aussi peu d'instruments modernes que possible, sans rien sacrifier du charme de l'effet,

La musique pour toutes les parties du chœur est l'œuvre d'un distingué compositeur, gradué du Conservatoire de musique de Paris, qui préfère ne pas faire connaître son nom et dont le manuscrit n'a jamais été imprimé. Les enfants ont été exercés avec soin pour la partie musicale; et la mélodie aura un charme nouveau pour les amateurs de musique. Les dépenses encourues sont à la charge du père de l'un des professeurs du Collège.

Le haut rang pris en grec par les élèves du Collège de St-Boniface aux examens de l'Université de Manitoba en ces trois dernières années, où ils ont remporté les deux seules bourses en cette langue, celle du "preliminary" et celle du "previous" les a encouragés à entreprendre l'ambitieuse œuvre présente qui est le premier essai en ce genre dans l'Ouest canadien, et le premier dans le Dominion, si l'on excepte une pièce jouée à Toronto en 1894 et une autre à Montréal en 1895; aux Etats-Unis même, rien, croit-on, n'a encore été tenté en ce genre à l'ouest des Alleghanys, les universités d'Harward et Yale n'étant, bien entendu, pas comprises.

La picèe sera jouée au Collège de Saint-Boniface à propos de la célébration de l'anniversaire de consécration de Mgr l'archevêque Langevin, mais on ne tiendra probablement pas compte de la date exacte, le 19 mars, tombant, cette année, un lundi, et le 20 semblant convenir davantage au clergé du dehors qui se réunira le matin, à 10 heures, pour la cérémonie religieuse.

Les principaux personnages de la pièce sont ceux d'Ulysse, représenté par H. Hogue; Néoptolème, par J. Magnan; Philoctète, par J. Lajoie; un espion déguisé en marchand, par A, Dubuc, fils du juge Dubuc; Hercule, par A, Hogue; le Coryphée ou chef de chœur, A. Béliveau.

Ce qui suit est le sommaire de la pièce.

La tragédie choisie par le Collège de Saint-Boniface est Philoctète, l'œuvre la plus pathétique du plus pathétique des dramaturges, Sophocle. Bien que cette tragédie ne soit qu'une série de scènes à émotion, elle n'a rien de mou ni de sentimental. On n'y trouve pas même de rôle de femme. Tout, en cette pièce, est virilité. Quatre acteurs et un chœur de quinze matelots en dénouent toute l'intrigue.

Parmi les chefs grecs qui se rendaient à Troie, se trouvait Philoctète. Quand la flotte grecque s'arrêta à Chrysa, l'infortuné guerrier fut mordu au pied par un serpent qui lui infligea une blessure incurable. Las des cris agonisants de Philoctète et de l'odeur infecte qui s'exhalait de son pied, ses compagnons de voyage, d'après l'avis de l'astucieux Ulysse, le laissèrent seul dans l'île déserte de Lemnos. La victime de leur cruelle tromperie possédait l'arc et les flèches qu'Hercule lui avait légués au Mont Oeta.

La dixième année du siége de Troie, les chefs grecs ayant appris d'un prêtre d'Apollon, Hélénus, que la ville troyenne ne saurait être prise que par l'arc et les flèches d'Hercule, envoyèrent Ulysse et Néoptolème à Lemnos pour obtenir de Philoctète les armes sacrées.

C'est ici que commence l'action du drame. Ulysse ayant atterri à Lemnos envoie Neptolème en avant pour enlever par ruse l'arc et les flèches de Philoctète. Alors, un touchant dialogue s'engage entre le héros et le jeune prince: le premier évoquant le souvenir de ses dix années d'angoisses, l'autre feignant la haine des Atrides, de manière à se concilier l'amitié de Philoctète qui le supplie de le ramener chez lui.

Le chœur ajoute ses supplications, et Neoptolème est sur le point de consentir, quand surviennent deux étrangers, un matelot et un envoyé d'Ulysse, déguisé en marchand. Celui-ci déclare qu'Ulysse est parti de Troie pour y ramener Philoctète dont la présence est nécessaire au succès de l'armée grecque. Cette nouvelle rend Philoctète plus désireux que jamais de regagner sa patrie, au plus tôt... mais précisément à cette heure, il est en proie au paroxysme de sa souffrance et il confie à son jeune ami son arc et ses flèches, en attendant que la crise soit passée, L'épuisement le contraint à dormir, et le chœur entonne une hymne au dieu du sommeil.

Philoctète à son réveil redemande en vain son arc et ses flèches. Reproches, prières, supplications se succèdent l'un à l'autre sans interruption. Ces cris de désespoir ont leur bon effet. Car, poussé par le remords, le fils d'Achille songe déjà à remettre ses armes à Philoctète, quand Ulysse sort soudain du lieu où il se tenait caché, et s'oppose énergiquement à un tel mouvement de faiblesse; il ajoute que Philoctète doit se rendre à Troie avec lui, qu'il le veuille ou non, c'est la volonté suprême du père des dieux, Jupiter.

Viennent alors des alternatives de récriminaiions, de désespoir, de tentative de suicide, de la part de Philoctète.—de fermeté inébranlable de la part d'Ulysse, et de remords du côté de Neoptolème qui, malgré la résistance du roi d'Ithaque, remet son arc et ses flèches à Philoctète. Celui-ci essaye de tirer Ulysse de ses flèches; mais Néoptolème l'en empêche et il le prie avec instance de l'accompagner à Troie. Philoctète est endurci, et son obstination semble défier même les oracles et les destins, quand la forme divine d'Hercule apparait aux yeux des trois guerriers, et de sa bouche divine ils apprennent que le ciel veut Philoctète à Troie. Là l'attendent la guérison de son mal et une renommée immortelle.

A ces mots Philoctète, Neoptolème et Ulysse se réconcilient L'ami d'Hercule accepte sa glorieuse destinée et la pièce se termine au moment où tous se préparent à partir pour le vaisseau.

EXTRAIT DU "MORNING TELEGRAM"

Après un an d'efforts et de travail assidu, les élèves du collège de St Boniface sont prêts à jouer en grec une tragédie de Sophocle intitulée Philoctète. Rien de pareil n'avait encore été entrepris dans l'Ouest du Canada. Ce sera donc un précieux avantage de pouvoir assister à cette représentation.

En 1894, les élèves de l'Université de Toronto, et en 1895, ceux du collège de MM. les Sulpiciens à Montréal ont remis sur la scène Antigone — Dans Philoctète le dramatique des situations et la profondeur du sentiment sont très bien rendus par les acteurs, comme il nous a été donné de le voir à une répétition devant les autorités du Collège et quelques privilégiés, hier après-midi.

La tragédie est entremêlée de chants dont la musique est due à un compositeur distingué de Paris. Son nom doit resté secret. Un choeur de 15 voix, exercées avec non moins de soin que les acteurs, et assistées d'un orchestre, exécuteront cette musique. Une première représentation doit avoir lieu le 10 courant une autre le 20, jour de la fête de l'Archevêque de St-Boniface, Mgr Langevin.

Si le jugement des critiques est alors favorable les amateurs de la belle musique à Winnipeg auront l'opportunité dans la suite de voir jouer cette grande pièce au Grand Opéra.

Voici les noms des acteurs: Philoctète, J Lajoie; Néoptolème, J. Magnan; Ulysse, H. Hogue; un espion déguisé en marchand, A. Dubuc; Hercule, A. Hogue.

LA "TRIBUNE."

Une représentation dramatique en grec! — Voilà qui certes est original en cette partie du Dominion et une rareté n'importe où. C'est ce qu'ont entrepris les intrépides et ambitieux professeurs du collège de St-Boniface et leurs énergiques élèves. Ces derniers joueront Philoctète, un drame de Sophocle, le 20 courant.

Un reporter de La "Tribune" assistait hier à une répétition et trouvait les principaux acteur à la hauteur de leur rôle respectif. Trois semaines restent encore cependant avant la représentation.

Les personnages sont les suivants: Ulysse, roi d'Ithaque H. Hogue; Néoptolème, fils d'Achille, J. Magnan; Philoctète fils d'Achille, J. Lajoie; Un espion déguisé en marchand, A. Dubuc; Hercule, A. Hogue.

Choeur—A. Béliveau, G. Bréidenbach, L. Bréidenbach, G. Guertin, F. Hearn, J. Mondor, P. Poitras, E. Rochon, A. Lebleu Louis Mailhot, A. Prieur, F. Dupen N. Bellavance, A. Beaupré A. Bernier

Scène—Un lieu sauvage (rocher aride) sur la côte de Lemnos.

Les quatre premiers acteurs mentionnés plus haut ont accompli un vrai tour de force en emmagasinant dans leur mémoire tant de vers d'une langue aujourd'hui purement littéraire. Ils ont un jeu et une diction très soignés.

Le grec, il est vrai, ne pourra pas être compris de tous dans l'audience, mais avec les explications qui seront données de vive voix et par écrit avant chacun des actes, la pièce ne laissera pas que d'être intéressante. Elle aura certainement son cachet propre

Quoique Philoctète ne soit qu'une série de situations d'un pathétique déchirant, elle ne présente cependant rien de mou ni de sentimental. Aucun rôle de femme ne s'y trouve. Tout y est viril. Quatre acteurs et le choeur de quinze matelots suffisent au développement de toute la tragédie.

Le choeur ne sera pas une des moindres séductions de la pièce On trouvera dans la musique l'écho des sentiment suggérés par l'action. Outre les quinze voix mentionnées plus haut, l'orchestre comprendra deux violon un alto, un violoncelle, une contre-basse, deux orgues. La musique est l'oeuvre d'un compositeur éminent, gradué du Conservatoire de Paris, qui veut taire son nom et dont le manuscrit n'a jamais été imprimé. Le choeur des élèves a été exercé plusieurs mois durant.

Les acteurs ont été dressés par le R. P. Bourgeois, S. J. et le chant est sous la direction du R. P. Vandandaigne, S. J.

***

Parlant de la musique des choeurs la Northwest Review du 27 février ajoute les remarques suivantes:

L'influence du choeur sur l'action de la pièce est un trait caractéristique du drame ancien. Dans l'occasion les choristes reflètent les santiments des acteurs et les impressions intimes de l'auditoire. Ils parlent ou chantent d'un ton solennel, en se portant d'un côté à l'autre du théâtre dans des mouvements variés appelés strophes, antistrophes et épodes.

Le rôle du choeur est aussi d'ajouter à l'impression du drame par un signe extérieur de joie, de ristesse, d'admiration ou de crainte.

Des hymnes et des supplications adressées aux dieux, des colloques engagés avec les héros de la scène, des paroles de consolations, de louange ou de blâme, tendent encore à ce but.

La musique des choeurs de Philoctète est l'oeuvre d'un compositeur distingué, ancien élève du conservatoire de Paris. La seule exécution de cette mélodie, jointe à l'orchestre qui lui est approprié suffirait déjà pour charmer l'auditoire le plus exigeant, dût-il ne pas comprendre un seul mot de la langue d'Athènes; comme les neuf dixièmes de ceux qui entendaient Emma Nevada la semaine dernière goûtaient son chant, bien qu'ils ne comprissent pas un mot des paroles françaises qu'elle prononçait.

Les jeunes élèves qui doivent chanter dans Philoctète ont été exersés avec soin pendant plusieurs mois, et sont familiers maintenant avec le douce et tendre mélodie de ce chef d'oeuvre musical. Au dire des connaisseurs, cette musique est plus grave et plus pathétique que celle des choeurs d'Athalie par Mendelssohn.

Ainsi donc, indépendamment de sa haute valeur classique, la représentation de Philoctète au collège de Saint-Boniface, sera plein d'intérêt et de charme pour tous les amis de l'art musical.

Le Manitoba.

Mercredi 7 Mars 1900

Discours De L'hon. M. Bernier Au Sénat

La "Presse", de Montréal, a publié tout au long le discours prononcé par M. le sénateur Bernier, à l'ouverture de la session. Nous lui demandons la permission de lui en emprunter la traduction :

Honorables Messieurs,

La rentrée des chambres, cette année, s'est faite à un moment où des événements graves remplissent d'anxiété le cœur des sujets britanniques et les tiennent, pour ainsi dire, courbés sous le poids des plus grandes responsabilités. Deux fois douze mois se sont à peine écoulées depuis le jour où, bénissant la Providence des années nombreuses qu'il lui a plu d'accorder à Sa Majesté, nous célébrions à l'envi la paix et la prospérité qui semblaient vouloir couronner le long règne de notre gracieuse Souveraine. Hélas! au lieu de cette paix, l'Angleterre et ses colonies sont aujourd'hui engagées dans une guerre dont les surprises de la première heure ont jeté la nation dans un deuil profond. Au milieu de cette tristesse cependant, la vaillance des troupes impériales a brillé comme un rayon de soleil. Des erreurs ont pu être commises. Mais ne soyons pas trop prompts dans nos jugements! Qui peut se flatter d'être actuellement en possession de tous les faits nécessaires pour bien juger?

Ce que nous devons cependant proclamer, c'est la bravoure et le courage éclatant de tous les hommes portant l'uniforme des soldats de Sa Majesté.

Dans son discours, l'honorable sénateur qui a proposé l'adoption de cette adresse a particulièrement insisté sur la loyauté du groupe canadien auquel nous avons tous deux l'honneur d'appartenir par le sang. Il s'est cru tenu de le faire, sans doute, à cause de certaines explosions qui se sont produites en dehors de cette chambre et qui ont été la manifestation de sentiments peu généreux; c'est le moins qu'on puisse en dire. Je veux partager avec lui l'honneur de défendre ma race et revendiquer pour elle l'auréole de gloire qui s'échappe de ses loyales traditions. Mais, certes, ce n'est pas sans quelque serrement de cœur que nous nous sentons contraints à faire cette démonstration, nous qui avons par derrière nous un siècle et demi d'éclatante fidélité et de services utiles à la couronne britannique! En effet, à peine quelques années s'étaient-elles écoulées depuis la cession du Canada à l'Angleterre que nous donnions à nos nouveaux maîtres des preuves de notre loyauté.

A l'époque de l'insurrection américaine, qui étaient alors les rebelles? Etait ce le Canada français ou les colonies anglaises des plages de l'Atlantique? Et pourtant, vivait encore à cette époque, au Canada, toute une génération qui avait contemplé le drapeau français flottant au sommet de la citadelle de Québec sur le clair horizon! Combien de cœurs frémissaient encore au souvenir des désastres d'où était sorti le nouvel ordre de choses! De Washington on nous tendit les bras. Et les voix qui accompagnaient ce geste chantaient l'hymne de la liberté! Et c'était la France, par les Lafayette et les Rochambeau, qui nous jetait ces appels, retentissants comme une trompette sonnant la charge. Le petit peuple canadien va saisir cette occasion, croyez-vous, de secouer un joug qu'il n'avait pas désiré? Non! cette fois qui est la première, mais qui ne sera pas la dernière, il marche à la frontière sous les drapeaux d'Albion, lui assurant sa conquête. Il est certain qu'alors, si le Canada avait pris parti pour les Etats de la Nouvelle-Angletetre, la couronne britannique perdait la Nouvelle-France. Pas plus qu'elle n'a pu sauver les treize colonies, elle n'aurait pu garder le Canada. Et depuis, rien ne s'est produit dans notre histoire qui puisse altérer la valeur de ces témoignages de notre loyauté. Aujourd'hui, si par impossible, l'on demandait au peuple canadien-français d'exprimer, par un plébiscite, sa pensée sur le choix de son allégeance, l'on verrait sa volonté de rester dans le "statu quo" s'affirmer presqu'à l'unanimité.

Il y a à cela plusieurs raisons sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'appuyer. Il est bon cependant de reconnaitre que, malgré certains points noirs qui se forment, ici et là, de temps en temps, à notre horison, nous avons joui sous le drapeau britannique d'une somme de liberté qui nous a fait aimer le sort que le ciel nous a départi.

Nous avons dans sa plénitude le "self government", et c'est notre espoir que rien dans les années futures ne viendra troubler cette condition politique, d'où émane ce contentement qui assure à l'empire notre parfaite loyauté.

J'ai, en passant, fait allusion à certaines frictions qui, de temps à autres, se manifestent à un point ou à l'autre du pays. Tout le monde a compris, je n'en doute pas, que ma pensée se reportait sur la situation que l'on faite à la minorité du Manitoba.

L'honorable ministre de la justice, en signalant quelques-unes des raisons qui lui paraissent justifier la guerre actuelle, a mis en relief le fait que les itlanders étaient privés du droit d'enseigner leur langue dans les écoles du Transvaal. Rien pourtant, dans la constitution de ce pays ne leur accordait positivement ce droit, et s'ils le réclament, ce ne peut être qu'en vertu du droit naturel ou du droit des gens.

Or, en jetant les yeux plus près de nous, j'aperçois un petit groupe de population dont les ancêtres ont été les pionniers du territoire où il s'est fixé. Cette minorité a des droits positifs à l'enseignement de sa langue dans ses écoles et cependant ce privilège qu'on réclame pour les Itlanders et qu'on se croit justifiable de réclamer par la bouche des canons, tant on le trouve important, ce même privilège est refusé à la minorité du Manitoba. Si nous devons parcourir le monde et courir la bataille pour redresser les griefs dont nos co-sujets britanniques peuvent en certains endroits souffrir, ne semble-t-il pas que nous devrions commencer par mettre ordre à nos propres affaires, et par réparer les injustices flagrantes qui existent dans notre propre pays? Permettez que j'aborde d'une manière plus spéciale cette question scolaire. Depuis deux ou trois ans, le gouvernement s'est systématiquement abstenu d'en faire mention dans le message de Son Excellence aux chambres. Il est manifeste que l'on cherche à la jeter aux oubliettes où tout meurt. Mais que nul ne s'y trompe. La question scolaire n'est ni réglée ni morte. La minorité ne laissera passer aucune occasion favorable d'en faire l'objet de ses réclamations et jusqu'à ce qu'elle en ait obtenu une équitable solution, le peuple canadien ne cessera d'entendre l'écho de nos revendications retentir à ses oreilles. J'admets que l'horizon est assez sombre pour nous en ce moment; on dirait que de toutes parts la faveur publique se retire de nous. Quoiqu'il en puisse être, il reste assez de vitalité dans notre petit groupe pour maintenir haut et ferme, partout et toujours, le drapeau de nos droits.

Il convient de mettre au point, brièvement, la situation présente. J'affirme encore aujourd'hui que le parlement n'a pas cessé d'avoir juridiction en cette matière et qu'il a le devoir d'intervenir, à moins que la province elle-même, se mettant à l'œuvre, ne redresse spontanément nos griefs. La juridiction du parlement ne sera périmée que lorsque la province se sera conformée aux exigences de l'arrêté ministériel. (Remedial order) de 1895.

D'une autre part, le parlement n'ayant encore adopté aucune législation réglant la question, la province est elle-même encore libre de légiférer sur la matière. La non-intervention du parlement jusqu'à présent laisse au Manitoba sa pleine juridiction.

Depuis quelque temps, c'est à qui parlera de sa loyauté à l'empire. J'ai le regret de dire pourtant que si l'on examine de près la position que tiennent aujourd'hui notre province du Manitoba et toute la Puissance du Canada, touchant la question scolaire, il se dégage de cette position comme une impression de déloyauté.

N'est-ce pas en effet une déloyauté masquée que ce refus de la part du Canada de se conformer aux commandements de Sa Majesté et aux décisions de ses tribunaux?

Le temps est proche, j'aime à le croire, où ces situations fausses seront rectifiées. C'est alors que l'on verra se répandre par toute la Puissance une satisfaction complète d'où germera un attachement toujours plus profond à nos institutions politiques, à la souveraineté britannique et à son empire.

Le message de Son Excellence fait ressortir avec raison le mérite de l'acte de Lord Strathcona, équipant à ses frais tout un bataillon de fraîches troupes destinées au service actif en Afrique. Là-dessus les sympathies de tous sont à l'unisson de celles du gouvernement. Seulement, il est permis de déplorer qu'aucune mention n'ait été de nos faite soldats dans ce message. La générosité de Lord Strathcona est digne d'éloges assurément. Mais l'humble troupier qui dit adieu à son pays et s'en va, le cœur vaillant, prendre sa place aux premières lignes de la bataille, offrant sa vie même pour sauver le drapeau, mérite, lui aussi, de n'être pas oublié de la nation ni de son gouvernement. Et j'entends à ce moment les battements du cœur de deux de nos collègues, battements où se traduisent à la fois leur orgueil et leur crainte de voir leurs fils donnant l'exemple de la valeur sur ce lointain champ de bataille. A eux, nos sympathies! Puisse le Dieu des combats épargner leurs fils bien-aimés et les soulager dans les inquiétudes que font naitre en eux les dangers du sacrifice auquel ils ont consenti!

Je ne puis terminer ces quelques observations sans m'arrêter un instant à l'une des remarques que l'hon. ministre de la justice a laissé tomber de ses lèvres, au cours de son discours. Parlant du mouvement impérialiste, l'honorable ministre a dit, avec emphase, qu'il devait être évident pour tout le monde qu'il s'élaborait en ce moment sous nos yeux une nouvelle constitution, laquelle il a décoré du nom de "constitution impériale".

Nous ne pouvons nier, en effet, que nous sommes en présence de manifestations inusitées. Pour les uns, ces manifestations sont comme la perspective d'une évolution politique qui leur irait à merveille; pour les autres, elles sont vraiment un sujet d'alarmes.

Une constitution impériale! Qu'est-ce donc que ce projet? Personne encore ne semble en avoir une juste idée.

Qu'il soit possible de rendre nos relations avec la métropole plus fécondes, je veux bien m'en laisser persuader. Et si l'on trouvait dans cet ordre d'idées quelque chose de supérieur à ce que nous avons aujourd'hui, je serais tout prêt à m'en réjouir. Mais nous n'avons pas oublié, je suppose, les ardentes luttes que nous avons livrées dans un passé qui n'est pas encore très éloigné, pour la conquête du gouvernement de la nation. par la nation. ("Self government"). Ce gouvernement responsable, nous l'avons aujourd'hui. Nous laisserons - nous maintenant convaincre qu'il n'est pas l'idéal politique dont notre imagination patriotique s'était un jour bercée?

Si, jetant un regard rapide vers les pays étrangers, nous étudions un peu l'histoire de leurs relations avec leurs colonies présentes, que trouvons-nous? Nul système colonial n'a égalé en résultats avantageux celui de la Grande-Bretagne. La plupart des autres nations ont fait défaut aux aspirations ou aux besoins de leurs populations coloniales; quelques-unes n'ont pas même su conserver ces colonies sous leur domination. Mais l'Angleterre a vu les siennes grandir en population, en prospérité et en loyauté à l'empire.

Quelles en sont les raisons? C'est que l'Angleterre a eu la sagesse de concéder à ses colonies l'autonomie gouvernementale; c'est que ses colonies ont trouvé la liberté sous l'égide de leurs propres institutions politiques. Les étrangers et les publicistes de toutes catégories se sont émerveillés au spectacle de la situation qu'avait su prendre le Canada. Le système colonial britannique fait l'admiration du monde entier et il est une source de fierté nationale tant pour la métropole que pour les colonies. Ah, oui! si l'on peut trouver quelque chose de supérieur à cette condition politique, fort bien! Mais rappelons-nous que nous avons recherché l'autonomie gouvernementale; que nous l'avons acquise par des luttes acharnées, longues et glorieuses et qu'il nous faut à tout prix la garder avec tous ses privilèges.

COLONISATION

Le Rev. P. Blais, O. M. I. missionnaire colonisateur partira le trois avril prochain de Montréal pour venir au Manitoba avec un bon nombre de colons.

On espère que la société de colonisation recevra les colons avec empressement et qu'elle les aidera en toute manière.

A Ottawa

Les résolutions demandant une somme de deux millions pour solder les frais de notre expédition militaire en Afrique ont été adoptées par la chambre des Communes, jeudi dernier.

Il y avait juste un mois que la session était commencée. Durant trois semaines, les débats sur ces résolutions se sont développés et prolongés, quelquefois avec acrimonie, la plupart du temps avec monotonie, bien que quelques notes vibrantes aient percé parfois à travers cette éloquence plutôt abondante et verbeuse qu'entraînante.

Tout le monde voulait voter les deux millions. Mais alors que ne les votait-t-on de suite!

Pourtant, nous nous trompons un peu. Trois noms se sont fait enregistrer contre cette dépense inusitée; ce sont: MM. Bourassa Monette et Marcil.

Quand les résolutions sont passées au comité, il a été mis au jour qu'une différence était faite entre les hommes de la police montée et les volontaires.

Ceux-ci ne devaient recevoir que 40 cts par jour, tandis que les autres étaient gratifiés de 50 cts par jour.

Cette découverte a créé une sensation dans la chambre. Des cris de protestation se sont élevés et le gouvernement a dû promettre que tous nos soldats seraient mis sur le même pied.

Un bill d'un grand intérêt pour les classes ouvrières sera discuté en chambre. Il demande de fixer la journée de travail à huit heures. C'est M. Beattie, de l'Ontario, qui l'a présenté jeudi dernier. On n'en connait pas encore les détails, cependant, le "bill" n'ayant pas été distribué.

***

La séance de vendredi a été occupée par la discussion du "bill" de rédistribution que le gouvernement ramène cette année en vue, sans doute, des élections prochaines.

L'opposition qui est faite à ce "bill" vient de l'anomalie qu'il y aurait à faire une rédistribution des sièges électoraux cette année, quand, par la constitution, une nouvelle rédistribution sera obligatoire après le recensement, lequel doit avoir lieu l'an prochain. On croit que ce serait poser un mauvais précédent que d'autoriser un changement dans les divisions de comtés à la veille d'un recensement et à une date aussi rapprochée d'une revision obligatoire de la carte électorale. A ce compte, dit-on, il n'y aurait plus de limites à ces changements. Le parti au pouvoir qui se sentirait faible dans un coin du pays, pourrait se refaire en taillant dans les divisions électorales et en les amalgamant de façon à se créer des majorités à volonté, au moment des élections. Le principe est dangereux: on peut ainsi prévenir l'expression véritable de l'opinion publique. Laissons les partis courir leurs chances sans avoir recours à ces moyens de créer une opinion factice.

Cette séance, qui s'est terminée par la seconde lecture du "bill" malgré des protestations parties des rangs ministériels même, a été mouvementée.

Le président de la chambre a dû prononcer plusieurs rappels à l'ordre.

CONGRÈS PÉDAGOGIQUE

Il s'est tenu un congrès pédagogique à Saint-Boniface, mercredi et jeudi derniers. Au nombre d'environ 80, les instituteurs et les institutrices de nos paroisses françaises et catholiques se sont réunis dans la salle publique du "Bazar" pour y traiter en commun certaines questions d'enseignement et y faire l'étude de divers sujets du plus haut intérêt pour leur profession.

Ce congrès a été présidé par M. J. A. Prénoveau, de Saint-Jean-Baptiste, président de l'association des instituteurs pour l'année 1899. MM. les inspecteurs Goulet et Young et un bon nombre de commissaires d'écoles ont suivi ces intéressantes séances.

***

M. Prénoveau fit le discours d'ouverture. Il débuta par un délicat compliment au nouvel inspecteur. Il est sûr que M. Goulet fera tout en son pouvoir pour améliorer la situation de l'instituteur. Par son action, il encouragera la profession, laquelle verra ses rangs se remplir de sujets d'élite. Ce sera travailler d'une manière efficace à l'avancement de l'éducation, et travailler fortement au développement de l'idée catholique et française au Manitoba.

L'orateur constate l'importance de suivre les cours d'une école normale modèle où l'on puisse acquérir de nouvelles méthodes, et se tenir au niveau de l'enseignement sur tous les sujets

Puis M. l'inspecteur Goulet prit la parole aux applaudissements de toute la salle. Après avoir félicité le président de son discours, il le remercia d'avoir établi le courant de sympathie entre inspecteur et instituteurs. Dans un langage éloquent, il témoigna de son dévouement à la classe enseignante. Il entre en charge, a-t-il dit, avec la résolution de faire son devoir avec ardeur, d'aimer son travail et de montrer à tous les instituteurs qu'ils n'auront pas d'ami plus dévoué que lui. L'éducation est trop sacrée pour que ceux qui s'en occupent n'y mettent pas tous leurs efforts. Que l'inspecteur et les instituteurs se donnent la main dans l'œuvre commune et le succès couronnera le travail.

L'orateur a été l'objet d'une véritable ovation. M. J. F. Létourneau lut ensuite un travail élaboré sur l'enseignement de l'arithmétique; ce travail roulant sur une méthode nouvelle d'inculquer les principes élémentaires de la science des nombres, a été suivi avec intérêt et a provoqué une très intéressante discussion. M. Young a pris part à cette discussion et a paru très satisfait de l'entrain qu'on mettait de parts et d'autres. Puis Melle Anna Kéroack fit la lecture d'un bel essai sur l'éducation Cet essai parlait en termes élevés des devoirs de l'instituteur et des responsabilités qu'il assume envers les parents, et envers l'enfant, dont il doit d'abord et surtout former le cœur, puis developper son intelligence et le guider avec une scrupuleuse prudence et une sage affection à travers le chemin de la vie d'écolier.

***

Vendredi matin, le congrès entendit avec plaisir et profit Melle Véna Rhéaume parler sur l'enseignement de la littérature anglaise aux enfants.

M. A. W. McIntyre, principal de l'Ecole Normale, fit une conférence sur les devoirs des instituteurs. Très sympathique, M. McIntyre a été écoutée avec une attention soutenue et une satisfaction manifeste.

PROTESTATION

Une motion a été passée protestant contre une lettre publiée dans l'"Echo de Manitoba" du 22 février dernier, signée un "Instituteur," et qui blâmait la nomination du nouvel inspecteur et invitait l'association à faire la même chose. Cette motion souhaitaitla bienvenue à M. Roger Goulet et déclarait que les sentiments exprimés dans la lettre de l'"Instituteur" ne représentaient pas les idées des instituteurs.

L'on invitait, de plus, le monsieur qui avait signé cette lettre de se lever et de défendre ses idées.

Personne ne se leva; au contraire, la motion fut votée à l'unanimité et l'on donna trois hourrahs au nouvel inspecteur qui, déjà, a témoigné plusieurs fois ses bonnes dispositions à l'égard du corps enseignant.

Une motion fut aussi adoptée remerciant M. Rochon de ses services passés.

Cette séance, comme la précédente, s'est terminée par le chant du "God Save the Queen."

***

Dans l'après-midi, on a fait l'élection des officiers de l'association pour l'année 1900; Président, M. J. F. Létourneau; vice-président, Melle Anna Kéroack: sec.-trésorier, M. Hormisdas Leblanc; comité, MM. Prénoveau et Cléroux.

Vendredi soir, concert, sous la présidence de Mgr l'archevêque.

Nous avons remarqué parmi lés invités: M. l'abbé Béliveau, M. l'abbé Trudel, M. l'inspecteur Goulet et Mme Goulet; MM les inspecteurs Young et McIntyre; Dr J. H. Lambert; MM. F. Jean, J. P. O. Allaire, J. Collin, C. Marcoux, A. Bérubé, Jos. Bernier, etc. Mesdames Allaire, Deschambault, Marcoux, Lévêque, Kittson, etc.

Ouverture: Orchestre, MM. F. Jean, J. Gingras, Z. Lavoie. Discours, par M. le président J. F. Létourneau. Piano, Melle Samson. Chant, Melles Isbister. Piano, Melle Turner; déclamation, M. J. F. Létourneau; Piano, Mademoiselle Brindamour; déclamation, M. Dubois; piano, (duo) Melles Poitras et Turner; piano, Melle Régina Blais; chant, M. Hébert; chant, Melle Turner; chant, M. Lavoie; orchestre, MM. Jean, Gingras et Lavoie.

Sa Grandeur Mgr a bien voulu dire quelques mots d'encouragement aux instituteurs et parla avec beaucoup d'éloquence de la grandeur et de l'importance de l'éducation n'hésitant pas à dire que les Canadiens doivent travailler à y obtenir la première place. A la fin de la soirée, un magnifique réveillon fut servi et l'on passa un bon moment dans une aimable causerie. La santé des dames, proposée par M. Dubois, fut répondue délicatement par M. Roger Goulet.

L'Election de Saint-Boniface

Les objections préliminaires présentées par les avocats de M. S. A. D. Bertrand contre la pétition de MM. Bérubé et Champagne, demandant l'annulation de son élection et sa disqualification, viennent d'être renvoyées avec frais par l'honorable juge Bain. MM. A. J. Andrews et Joseph Bernier représentaient les pétitionnaires; MM. C. P. Wilson et H. Howell, le répondant.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Vendredi soir, à l'Hôtel de Ville, il y a eu réunion de l'exécutif de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. On y a élaboré en partie le programme de notre prochaine démonstration nationale au mois de juin. Il a été décidé que cette démonstration se ferait à Saint-Boniface et que tous nos centres français seraient invités à s'y associer en envoyant des délégués.

PÈLERINAGE CANADIEN

PARAY-LE-MONIAL DURANT L'ANNÉE JUBILAIRE

On organise en ce moment un pèlerinage canadien à Paray-le-Monial. Il se fera au cours de cette année jubilaire. L'idée est des plus heureuses. Nous avons droit d'en attendre les plus féconds résultats; l'esprit de foi qui préside à son organisation est une garantie de son plein succès.

Plusieurs fois déjà, les plus célèbres sanctuaires de France et d'Italie ont été visités par des groupes de pèlerins canadiens. Plusieurs d'entre nous se rappellent encore, avec attendrissement les faveurs spéciales reçues à Lourdes, à la Salette ou au tombeau des Saints Apôtres à Rome.

Durant l'année jubilaire, les manifestations solennelles de la foi catholique ne manqueront pas, à Rome sur tout où le merveilleux trésor des faveurs spirituelles restera ouvert à tous les fils de l'Eglise.

—"Philoctète," la pièce grecque qui sera jouée sous peu au collège de Saint-Boniface, promet d'être un brillant succès. On dit que plusieurs de nos virtuoses locaux prendront place dans les choeurs.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'espace manquant, nous devons remettre à mercredi prochain l'insertion de plusieurs écrits.

—Nous regrettons d'apprendre que Mde O. Corbeil de cette ville est dangeureusement malade à l'Hôpital.

—M. Alfred Bérubé administrateur du MANITOBA est parti dimanche pour un voyage de qq. jours aux Etats-Unis.

—M. et Mde. d'Amour déplorent la perte d'une fillette de cinq ans; les funérailles ont eu lieu cette après-midi. Nos condoléances.

—M. le professeur Salé, qui a été retenu à sa chambre par la maladie pour quelque temps est maintenant capable de vaquer à ses occupations.

—Mme Louis Paradis de La-Broquerie est actuellement en cette ville; aussi M. Arial, de Gleichen. M. Arial, a dit-on l'intention de se fixer au milieu de nous.

—Nous tenons à dire à nos abonnés qui ont payé leur abonnement de ne pas s'inquiéter au sujet de la prime; notre fournisseur n'a pu rencontrer ses engagements avec nous; nous avons immédiatement pris des mesures pour nous approvisionner ailleurs. D'ici à quelques jours nous pourrons rencontrer toutes les demandes.

—Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Antoine Lucier,de Winnipeg. La société St-Jean-Baptiste de Winnipeg a passé à cette occasion une très belle motion de condoléances qui résume bien cette vie de catholique et de canadien-français. Faute d'espace nous retardons publication.

—Dimanche dernier, M Antoine Gingras recevait ses amis dans la salle du "Bazar." La soirée a été très agréable. Des toasts furent portés à "Tony" et "Jack" Gingras, aux "Victorias" aux "Shamrocks" "aux amis de Saint-Boniface," aux"Canadiens-Français." Il y eut discours par MM. Tony Gingras, Lucien Dubuc, Siméon Duseault, F. Soucy, F. Carrière, J. Gingras M. Leblond J. B. Leclerc et Joseph Bernier. Un drapeau anglais décorait l'estrade et on a chanté le God-Save The Queen avant de se séparer. Quelques jours auparavant, les nombreux amis de M. Tony Gingras lui avaient présenter une magnifique coupe d'argent et une riche épinglette en or,formée de deux "hockey sticks" croisés et ornés de jolis diamants Ces cadeaux lui seront un agréable souvenir de sa dernière partie de hockey à Montréal.

—Il y aura jeudi soir,à la salle du "Bazar" présentation d'une médaille à M. O. Manseau, par les "trustees" de la coupe donnée par la Compagnie de la Baie d'Hudson, au vainqueur du"steeple chase." Tous se rappellent que M Manseau, l'an dernier a remporté le premier prix; au bout d'un an la coupe doit être remise aux "Trustees" et une médaille est reçue en échange. Le club de raquettes de Winnipeg doit se rendre à la salle ainsi que le "Voyageur". Il y aura aussi présentation de médailles par le "Voyageur" aux vainqueurs des courses organisées par le club. Tous les membres sont invités à assister.

LA GUERRE

Le général Cronje n'a capitulé qu'avec une partie de son armée Environ 3,000 Boers se sont constitués prisonniers avec leur chef. Il est vraiment prodigieux que cette poignée de braves aient pu tenir en échec pendant plus de huit jours, une armée de 70,000 hommes. Grâce à cette héroique résistance, qui rester désormais comme l'un des plus beaux faits d'armées, Cronje a pu sauver la plus grande partie de ses canons et faciliter l'établissement d'une autre ligne de défense, près de Bloemfontein.

Cependant, sa capitulation constitue une grande perte pour l'armée des deux républiques sud africaines. Non seulement elle perd du coup trois mille combattants, mais elle sera désormais privée des services du général Cronje, l'un des plus brillants et des plus capables chef boers; du major Albrecht, le fameux artilleur allemand, qui dirigeait l'artillerie boer depuis le commencement de la guerre; et du major Von Deitz, un autre officier allemand, qui pendant les trois ou quatre derniers mois a dirigé, sur le théâtre des hostilités, de remarquables travaux de génie.

Mais, comme le fait remarquer le "Daily News," il serait téméraire de croire que les Boers vont demander la paix, et que les difficultés de l'armée anglaise sont finies. Le général Roberts ne vient que d'entrer sur le territoire boer, et pour proclamer une victoire finale, décisive, il faut qu'il arrive jusqu'à Prétoria. Et pour cela il lui faudra d'abord renverser la ligne de défense que les contingents boers, venus du sud et de l'est, ont préparée près de Bloemfontein. C'est là que va se livrer la prochaine grande bataille.

En attendant, tout l'empire anglais se réjouit du succès de Paardeberg, auquel le contingent canadien a pris une part si distinguée. Les nôtres se sont illustrés à cette bataille. Lord Roberts et la plupart des grands journaux de Londres s'accordent à dire que la capitulation de Cronje est due en grande partie à la brillante charge que les canadiens ont faite, la nuit, sur les tranchées ennemies.

Le "Times" apprécie hautement la conduite des Canadiens.

Le "Daily News" déclare que les honneurs de cette honnorable journée leur appartiennent

37 des nôtres, dont 8 tués et 29 blessés,sont tombé à l'autre jour sur le champ de bataille, et tous se sont conduits de façon à commander l'admiration de leur chef et de leur pays, et à mériter les éloges de notre Souveraine. La Reine et son Altesse Royale la Princesse Louise, dans des messages adressés à Son Excellence le gouverneur-général,Lord Minto,exprimentleur admiration pour la brave conduite des troupes canadiennes pendant cet engagement, et leur sympathie pour les victimes. La Princesse Louise se déclare fière d'avoir vecue au milieu du peuple canadien.

Le Canada s'énorgueillit avec raison de ces témoignages d'admiration queses enfants viennent de mérité par leur brave et courageuse conduite sur le champ de bataille africain.

Depuis, le télégraphe ne nous a pas apporté d'autres nouvelles de l'Etat Libre. Il est bien probable que lord Roberts ne tardera pas à se remettre en marche, lorsqu'il aura disposé de ses prisonniers, dont la plupart seront sans doute envoyés à Cape Town.

Depuis quelques jours, l'armée transvaalienne de Natal a été beaucoup diminuée, et les Boers continuent à se retirer vers le nord, pour se concentrer sans doute pres de Bloemfontein, où les burghers se préparent à faire une résistance plus énergique et plus opiniâtre que jamais.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'événement fashionable de la saison s'est produit lundi dernier, le 26 Février. quand M. Conrad Dozois conduisit à l'autel Mademoiselle Marie Louise Pélissier; le sort de ces deux jeunes gens semblait intéresser tout la population.

M. J. A. Prénovault était garçon d'honneur, et Melle Paméla Pélissier, soeur de la fiancée était fille d'honneur.

On a remarqué qu'une douzaine de jeunes filles,amies de Melle Pelissier s'étaient couvertes comme Melle Pelissier, elle-même, de grands voiles blancs; toutes étaient couronnées de fleurs, et la mariée portait une jolie couronne d'oranger. Pendant la messe,le choeur, aidé des enfants de Marie, fit de la belle musique. Un cantique fait spécialement, pour la circonstance fut chanté avec beaucoup d'âme et de chaleur par Mademoiselle Victoria Thibault.

Après l'exécution de l'acte d'union au presbytère, un dîner comme Madame Pélissier en offrent dans les grandes circonstances, fut servi à une soixantaine de convives choisis parmi l'élite de la société de St-Jean-Baptiste, M. le curé Fillion présida le dîner.

Dans l'après - midi, une demi douzaine de voitures partirent à fond de train à la suite du carosse du marié qui toutes allèrent jusqu'à Letellier, en une joyeuse visite, au cours de laquelle on leva son verre à la santé des nouveaux époux.

Le soir, un nouveau repas auquel les meilleurs crus du cellier de l'Hôtel Pelissier prirent place et honneur. Puis un bal dont on se rapellera, longtemps. La musique fournie par Messieurs Lafontaine et Baudet était exquise et les dances conduites par Cléophas Pélissier (cousin de la mariée,) qui agit comme maitre des cérémonies. Enfin on se sépara à l'angelus du matin en emportant un impérissable souvenir de cette fête. Il y a eu présentation de riches cadeaux.

THE REAL PROPERTY ACT AND THE ASSESSMENT ACT LAND TITLES OFFICE, DISTRICT OF WINNIPEG—William Henry Culver of the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, Barrister-at-Law, has applied to be registered as owner under the above Act of the lands described at the foot hereof and the District Registrar has by an order bearing even date herewith directed notice of the application to be served on you substitutionally in the manner by said order directed. The applicant claims title to said lands by virtue of a sale of the land for taxes by the Rural Municipality of Ritchot and you are hereby required to take notice that unless you redeem said land under the provisions of the Assessment Act or file a caveat within six months from the service of this notice upon you a certificate of title will issue to the applicant or to whom he may appoint and you will thereafter be forever estopped and debarred from setting up any claims to or in respect of said land.

DATED at the Land Titles Office at Winnipeg this 24th day of February A. D. 1900

LAND REFERRED TO BEING in the Province of Manitoba and being composed of lot two hundred and fifty-six according to the Dominion Government survey of the Parish of St. Norbert in Manitoba

TO James Graham of the City of Winnipeg. Veterinary Surgeon; Neil Munroe of the City of Detroit, Michigan, Physician; Roger White of the Parish of Ste. Agathe, Manitoba.

Official seal J. H. BROWN,
Deputy District Registrar.

Si vous avez une propriété à vendre, annoncez dans LE MANITOBA, et vous trouverez de suite un acheteur.

PALES ET LANGUISSANTES

L'ÉTAT D'UN TRÈS GRAND NOMBRE DE FILLES DU CANADA

ELLES SONT SUJETTES AUX MAUX DE TÊTE, À LA MALADIE DE COEUR, ET À L'INDISPOSITION AU TRAVAIL—LES PARENTS DEVRAIENT AGIR PROMPTEMENT DANS DE TELS CAS.

Melle Anna Gauthier, fille de de M. Adélard Gauthier, propriétaire d'un hôtel bien connu de Trois-Rivières, Qué., jouit d'une grande popularité parmi ses jeunes amies, et elles ont eu récemment l'occasion de se réjouir de son retour à la santé, après une grave maladie. Quand un reporter se présenta pour s'assurer des de ces, faits Mlle Gauthier était en visite hors de la ville, mais son père consentit très volontiers à faire le récit de sa guérison. Il dit:

" Je crois que n'eusssent été les Pilules Roses du Dr Williams, ma fille Anna serait aujourd'hui dans la tombe, et en vérité je serais ingrat si, à l'occasion, je ne disa s pas un bon mot en faveur du remède qui l'a ramenée à la santé. La santé de ma fille commença à décliner il y a plusieurs années.

D'abord le mal ne paraissait pas grave et nous pensions que bientôt elle recouvrerait son état de santé habituel. Le temps marchait, cependant, et aucun mieux ne se manifestait. Sa faiblesse augmentait, elle souffrait de maux de tête, elle manquait d'appétit elle avait le vertige et une sensation de langueur continuelle l'obsédait. Elle fut soignée par un bon médecin, mais ici encore, point d'amélioration. Elle semblait s'en aller graduellement Si elle montait un escalier elle était forcée de s'arrêter plusieurs fois pour se reposer. Elle avait perdu toutes ses couleurs et son visage était aussi blanc que de la chaux. Son mal, c'était clair, était celui qui afflige tant de jeunes femmes qui entre dans leur état de femme et nous craignions de le voir se développer en consomption. Un jour, une amie de la famille lui conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, ce à quoi elle consentit et s'en procura une couple de boites. Avant qu'elles fussent toutes épuisées, on remaquait une légère amélioration dans son appétit et nous regardions cela comme un signe d'espérance. On se procura une autre demi douzaine de boites et sous leurs influence quotidienne, elle reprenait des forces et s'intéressait de nouveau à la vie.

Maintenant, c'est une fille en santé comme il n'y en a pas à Trois-Rivières, toute trace de langueur et de pâleur est disparue. Cela est entièrement dû aux Pilules Roses du Dr Williams, et je suis contenté de pouvoir déclarer la chose si publiquement."

Le cas de Melle Gauthier renferme certainement une leçon pour les parents dont les filles sont pâles, languissantes facilement fatiguées, ou sujettes aux maux de tête ou autre douloureux symptôme qui indique la marche en avant de l'anémie. Dans les cas semblables, les Pilules Roses du Dr Williams donnent des résultats plus prompts et plus certains que ne le fera n'importe quel autre remède. Elles agissent promptement et directement, faisant un sang nouveau, riche et rouge, et renforçant les nerfs, corrigeant toutes les irrégularités inhérentes à cette période critique.

En vente chez tous les pharmaciens et envoyées franco par la poste, à 50c. la boîte, ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas induire à prendre des substituts.

FÊTE À SAINTE-ANNE

Le 14 février dernier, on célébrait, à Ste-Anne des Chênes, l'anniversaire de la fête patronale de son vénérable curé. Une magnifique séance fut donné au couvent par les élèves de cette institution. C'était la première fois que j'assistais, à Ste-Anne, à une solennité de ce genre. Aussi ce ne fut pas sans surprise que je vis une file de quarante pensionnaires, pour la plupart des demoiselles de quinze à vingt ans, prendre rang sur le théâtre, d'où elles firent entendre un joyeux "Chœur de Fête". Ces voix fraîches et pures, chantant leur reconnaissance, me fit une favorable impression qu'augmentait encore la vue d'un auditoire composé de plus de deux cents personnes, à la tête des quelles se dessinait l'imposante figure de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Plusieurs confrères: MM. les abbés Fillion, Jolys, Cherrier, Gravel, Bourret, Giroux et Lalonde, témoignaient aussi par leur présence de leur estime pour ce respectable vétéran de l'Evangile qui, il y a trente-deux ans, plantait sa tente dans ce petit coin du Manitoba.

Les pièces en français et en anglais ont été rendues avec naturel et une égale correction dans les deux langues. Les différentes parties du programme ont été suivies avec un intérêt soutenu, ce qui constitue, fit remarquer Sa Grandeur, le plus bel éloge des acteurs. "Je suis tout particulièrement surpris, ajouta Monseigneur, de voir avec quelle facilité d'expression, on s'est acquitté des différents rôles en anglais. Je serais content qu'un auditoire de Winnipeg fut ici ce soir pour constater le fait. S'adressant ensuite à M. le curé: "Je tenais, dit-il, à assister à votre fête pour vous témoigner par cette démarche combien j'apprécie le dévouement et le zèle avec lequel vous travaillez à la vigne du Seigneur, combien, dis-je, j'apprécie vos services rendus à l'Eglise de St-Boniface pendant un si grand nombre d'anuées.

M. le curé Giroux remercia en termes émus Sa Grandeur il trouva un bon mot à l'adresse de tous et pour tout, et exprima tout particulièrement aux dames la reconnaissance avec laquelle il avait reçu leurs cadeaux, consistant en un magnifique pardessus, un casque et une paire de mitaines en fourrure, une ceinture et une casquette de velours.

Enfin, la nombreuse assistance s'en retourna satisfaite de tout ce qu'elle auait vu et entendu; pour ma part, je remportai une idée des plus avantageuses de la population de Ste-Anne qui sait si bien faire les choses, et pour qui le nom de sacrifices n'est pas un vain mot, puisqu'elle sait en faire de si généreux pour procurer à ses enfauts une bonne éducation.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 6 Mars 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à	0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à	0 19
Fromage	0 10½	à	11½
Œufs frais, la doz	0 00	à	16
Œufs en boites, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 25	à	0 25
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05
GRAINS.			
Blé dur, par minot	0 58	à	60
Avoine, par minot	0 28	à	0 30
Orge "	0 28	à	0 30
FARINE.			
Farine par 100 lbs, Roller Process			1 95
" Strong Baker			1 70
" Manitoba Baker			1 50
" Imperial Baker			1 30
" Supérieure XXXX			1 05
" Nestor			90
Gru, la tonne			12 50
Son, "			9 50
BOIS ET CHARBON.			
Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	10 0	à	10 00
Charbon mou	4 50	à	4 50
FOIN.			
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50	à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—lun, mer et ven	....	....	22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi	....	8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven	....	....	20 00
Mar, jeu et samedi	....	10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam	....	12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam	....	....	18 00
Mer et ven à W'pegosis	....	6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis	....	....	12 10
Dauphin à Swan River. Samedi	....	18 50	
De Swan Rivet—Lun	....	....	12 00
W'pegosis Mer et ven	10 00		
Mer et ven	....	....	9 00
Swan River—Samedi	....	....	24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA, Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien) .... 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) .... 1.05 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche)..... 4.20 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche).... 10.25 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .. 10.40 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi .... 4.40 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul.
H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

POUR UN HERITAGE

No. 10

PREMIÈRE PARTIE

V

LA TENTATION

—Tu m'as compris Germain, les millions des Kernac peuvent être à moi, et tu en auras ta part, mais ils ne peuvent devenir ma propriété que par un acte de décès bien en règle.

—Non, vous ne pouvez vouloir la mort de ce petit être inoffensif? répétait Germain luttant entre sa cupidité et l'horreur que lui inspirait ce crime.

—Tu sais aussi bien que moi que la chose est fatale; Angèle ne peut rester dans ce monde où elle me dispute. l'héritage de mon frère; du reste, il est facile de faire disparaître un enfant sans défense.

—Non, jamais! murmura le domestique qui crut sentir sur ses mains le dernier souffle de la petite fille.

—Allons, toi, le père que rien ne devait effrayer pour procurer à son fils une position sociale, tu recules devant un meurtre si facile à dissimuler, n'y a-t-il pas le grand étang du parc où la fillette peut être tombée par accident, n'y a-t-il pas?...

—Assez, assez, Monsieur; tout pour vous aider à conquérir cet héritage, tout! excepté la mort de cette enfant.

Henri n'avait pas pensé vaincre du premier coup les scrupules du domestique dont l'affection pour la comtesse et sa fille l'avait toujours un peu inquiété; mais il ne désespéra pas de l'amener à ses fins.

—Réfléchis, lui dit-il rudement, peut-être trouveras-tu un meilleur moyen de parer aux dépenses que du t'es imposées.

Germain pâle, s'inclina et sortit.

—Il y viendra! murmura l'oncle dénaturé.

Un incident vint mettre un atout dans le jeu du vicomte. Un matin que Germain sombre et taciturne, depuis l'explication qu'il avait eue avec son maître, s'occupait dans les appartements, il resta cloué sur place en apercevant son fils Ernest qui franchissait la grille du parc.

L'enfant courait, rouge et haletant, il rencontra son père dans la grande salle basse où celui-ci s'était précipité.

—Qu'y a-t-il, pourquoi es-tu ici?

Je ne veux plus retourner au collège, père, cria le petit bonhomme d'un ton furieux, les camarades m'ont appelé fils de laquais, m'ordonnant de cirer leurs bottes!

Germain pâlit; cette insulte, faite à l'enfant, le touchait plus qu'il n'eût voulu le laisser voir, car il comprit immédiatement qu'Ernest rougirait bientôt de son père.

C'est en vain qu'il essaya de le calmer, son fils trépignait en répétant:

—Je ne retournerai pas, car je me suis sauvé, je ne veux pas être appelé fils de laquais!

En ce moment, Henri qui revenait de la chasse, entra dans la salle, et s'arrêta étonné de la scène qui s'y passait. Ni le père ni le fils ne l'avaient aperçu, et Ernest répétait pour la troisième fois sa phrase de dépit.

Un sourire indéfinissable plissa ses lèvres.

—Qu'a donc votre fils, Germain? demanda-t-il sans paraître avoir entendu.

Germain rougit et hésita à répondre.

—Il a été taquiné par ses camarades et s'est sauvé du collège.

—Ils m'ont appelé fils de laquais, hurla l'enfant en se débattant dans les bras de son père qui cherchait à l'empêcher de parler.

—Il serait temps pour vous deux que vous prissiez une meilleure résolution, Germain! prononça avec ironie le vicomte.

Un geste de négation fut la seule réponse qu'il obtint, mais il n'en resta pas moins convaincu que l'événement avait fait faire un pas immense à ses projets.

Et il ne se trompait pas, la résolution semblait faiblir dans le coeur du serviteur; cette pensé qu'il pourrait vivre libre, à l'abri du besoin, et voir Ernest faire son éducation dans un lycée de Paris, hantait son imagination.

Lorsqu'il se trouvait loin de la petite fille, il lui prenait des envies folles de la saisir et de la lancer dans l'eau noire de l'étang; mais, dès qu'il s'approchait d'elle, le visage d'Ernest s'interposait entre lui et l'enfant, alors il reculait et s'enfuyait comme un fou.

Le petit garçon n'était pas retourné au collège. Thérèse, toujours bonne et sensible, apprenant la mésaventure, avait engagé Germain à garder l'enfant jusqu'aux prochaines vacances, et à le mettre alors dans une grande ville éloignée.

Angèle allait avoir bientôt deux ans, elle trouvait sans cesse devant elle ce petit bonhomme, et riait à gorge déployée des agaceries qu'il lui faisait.

La comtesse, voyant la complaisance avec laquelle le fils de Germain satisfaisait les caprices de la fillette, avait autorisé qu'il restât dans le jardin particulier où elle jouait.

Ernest ne tarissait pas sur la gentillesse de la fille de la comtesse et sur les bontés de sa mère.

Cette affection de son fils pour celle dont il méditait la perte désespérait Germain. Tout ce que son fils aimait lui était cher, et il fallait que ce fût justement cette existence qu'il était condamné à briser.

Henri ne voulut pas laisser refroidir l'impression que la scène d'Ernest avait faite sur ton père; il se décida donc à reparler de ce sinistre projet. Il rencontra la même résistance. C'est en vain qu'il déroula devant son domestique toutes les épreuves que sa pauvreté et sa condition lui créeraient. c'est en vain qu'il toucha la seule place sensible dans le coeur de ce malheureux: sa rage d'ambition pour son enfant. Germain ne voulait plus entendre parler du meurtre d'Agèle; et Henri, qui, peut-être avant de parler, aurait pu se décider à agir seul, se sentait condamné à avoir ce complice s'il ne voulait pas l'avoir comme dénonciateur.

—Mais malheureux, lui répétait-il, admettez même qu'avec vos faibles ressources vous arriverez à donner à Ernest une position lucrative et bonorable, croyez-vous qu'une fois médecin, avocat ou notaire, il ne rougira pas de la livrée qu'aura portée son père? Que direz-vous, lorsque, après avoir tout sacrifié pour lui, vous serez réduit à ne le voir qu'à la dérobée.

Ces observations, Germain se les était déjà soumises, il faisait son possible pour avoir le courage nécessaire de trancher la situation, mais il avait la certitude que son bras faiblirait à l'instant décisif, et son désespoir de ne pouvoir vaincre cette sensibilité se peignait si bien sur son visage que son maître en fut frappé.

—Quoi! se dit-il, je me briserais contre le stupide scrupule de cet homme?

—Voyons, reprit-il à haute voix, une fois pour toutes, voulez-vous me servir dans cette oeuvre qui doit assurer votre avenir?

Germain tremblait comme la feuille.

—Oui dit-il, si l'enfant droit disparaître, non si elle doit mourir!

Le vicomte réfléchit une seconde.

—Mais disparaître ne suffit pas. dit-il enfin; je ne tiens pas à verser le sang de ma nièce, mais sa mort seule peut me procurer les pièces nécessaires pour succéder à mon frère.

On pourrait rendre la fiction tellement vraisemblable que le premier magistrat venu délivrerait l'acte mortuaire, répondit en balbutiant le domestique.

Henri s'arrêta sur ce mot qui lui ouvrait un horizon nouveau. Le soupçon, ce danger qu'il redoutait depuis si longtemps, ne naîtrait-il pas plus facilement d'une mort inexplicable que d'un enlèvement dont la solution se passerait au loin dans des pays où personne ne s'intéressant à la famille de Kernac, n'aurait intérêt à rechercher la vérité.

—As-tu donc trouvé le moyen de rendre évidente une mort présumée? demandat-il.

—Depuis de longues nuits, j'étudie les combinaisons les plus difficiles, et je crois avoir découvert un moyen infaillible de faire passer pour morte la petite Angèle sans toucher à un cheveu de sa tête.

—Explique moi ton projet?

Alors d'une voix ferme, Germain détailla partie par partie, le plan qu'il avait conçu, et avec une lucidité qu'il prouvait que ce n'était pas de la veille qu'il étudiait ce sujet, il énuméra et discuta toutes les phases d'un enlèvement pouvant faire croire à une mort certaine.

Malgré toute son intelligence, Henri écoutait stupéfait la simplicité relative du programme que déroulait devant lui son valet de chambre.

Il n'avait jamais vu que le crime brut pour s'approprier l'héritage de son oncle, et cet homme, qu'il avait ramassé dans la fange en Italie, lui montrait, preuves en mains, qu'il pouvait accomplir son forfait sans souiller ses mains du sang de sa nièce; ce qui à ses yeux le disculpait entièrement.

—Tu as sauvé la vie d'Angèle, lui dit il laisse-moi mûrir maintenant l'exécution de l'oeuvre que tu as conçue. Si nous réussissons, compte sur une part de la fortune que tu m'auras aidé à arracher aux héritiers de Raoul; avant peu de jours je te ferai part du résultat de mes réflexions.

Pendant que, dans une aile du vieux château de Kernac, l'indigne frère du comte Raoul spéculait sur la vie de ceux que lui avait confiés le mourant, Thérèse toujours profondément triste, occupait ses loisirs à élever sa fille adorée, et à verser, au nom de celui qui n'était plus, toutes les consolations morales et physiques sur les malheureux qui entouraient les biens du comte.

Que de fois on voyait cette jeune femme, vêtue du long costume noir des veuves, s'asseoir au chevet des pauvres bretons malades, adoucissant leurs souffrances par ses soins, et calmant leurs inquiétudes, en pourvoyant au besoin de la pauvre famille laissée dans la misère par la maladie du père.

—Prenez, disait-elle, en tendant sa bourse aux pauvres gens émus, et donnez en revanche vos prières à l'époux que je pleure

Quelquefois, elle emmenait Angèle, et c'était par les mains de cet ange, encore inconscient, qu'elle distribuait les aumônes.

Le chapelain du château assurait que depuis longtemps il n'avait pas vu sanctifier ainsi la douleur, et priait Dieu d'épargner de nouvelles épreuves à ce coeur désolé.

Thérèse voyait avec bonheur approcher l'époque où elle recevrait Mathilde et son mari.

— A Suivre.